

Un déplacement chiffré

Un déplacement à chiffres, un cantonnement de misère,
et la troupe doit rester zen !



JUIN 2008

SOMMAIRE

Déplacement
à chiffres

Violences urbaines

MNS indispensables

Question avenir

Fédérez-vous

Recherche logement

Bulletin d'adhésion

**Directeur
de la publication**
Pascal SADONES

Rédacteur en chef
Philippe BITAULD

Comité de rédaction
Christian MERCHAT
J-L MAUSY-PELISSOU
J-C RODRIGUEZ

**Conception
Réalisation**
Patrice PUECH
IPNS

Comme on à l'habitude dans les CRS, un déplacement pousse l'autre, la CRS 56 s'est retrouvée logée (on a unanimement accepté cette misère) dans le désuet cantonnement CRS à Ollioules pour.... effectuer des missions sur la ville de Marseille et autres maintien de l'ordre dans la zone Sud, le comble étant que nos hébergeurs étaient eux aussi à Marseille mais logés à l'hôtel. Où est la logique ? Quelle cascade de chiffre cela a du déclencher !

Comment ne pas se poser de questions sur les chiffres qui sont devenus culte aujourd'hui dans nos formations à l'heure où la hiérarchie ne voit que par le mot « combien ».

Nous le savons tous, dans tous les corps c'est la même rengaine, notre avenir est dans le chiffre, c'est notre survie et bien sûr il doit être productif, indexé à la hausse comparé à celui qu'a présenté nos prédécesseurs pour une mission identique. C'est le chiffre des « MAD » hantise de tous les instants. Mais en bon fonctionnaire c'est celui de notre bulletin de salaire qui nous inquiète le plus ! N'est-ce pas ?

Chaque chef de groupe gradé devient hautement responsable du chiffre de sa note annuelle en fonction des résultats chiffrés obtenus à la fin du déplacement. C'est une épée de Damoclès qui peut se transformer en une belle lettre de mise en garde, qui n'a pas de vraie valeur dans l'échelle des sanctions mais qui permet au commandement de maintenir la pression, lui-même sous le joug d'un DDSP qui lui aussi adore le chiffre, on sait bien pourquoi...chiffre ça rime un peu avec prime. Des chiffres, il y en a partout, plein les yeux, les oreilles, la bouche, les journaux, les publicités, les sondages, la bourse, l'inflation, les résultats sportifs, les prix, les tickets de caisse, les feuilles d'impôt, et...les bulletins de salaire C'est une valse qui donne le tournis à nos petits cerveaux de catégorie C lorsqu'on ose comparer ou parler de nos salaires figés depuis 13 ans.

A plus haut niveau on peut difficilement imaginer la démesure, mais si on y regarde de plus près c'est stupéfiant. Prenons le budget de l'Elysée (le nouveau) près de 100 millions d'euros pour faire fonctionner l'omniprésence présidentielle et la cour qui gravite autour, ça fait rêver, et c'est sans modestie.

A un niveau plus proche, notre haute hiérarchie qui a généreusement accepté points d'indice et primes sans sourciller, ignorante du calvaire enduré par la base (oubliée) qui peine de plus en plus à boucler les fins de mois. Mais bien loin de ces chiffres impressionnants, imaginons plutôt ceux qui côtoient notre quotidien professionnel : les dépenses de fonctionnement en tous genres, et la aussi ça laisse perplexes.

Un match de foot à risque à Nice, un hélicoptère de surveillance, trois compagnies de CRS employées, quinze heures de service, un voyage Présidentiel à Avignon, les allers-retours Ollioules Marseille, l'hébergement d'une compagnie en hôtel, combien ???? Et seulement pour le parc de notre unité : carburant, plus de 9000 €, frais autoroutiers, près de 5000 pour environ 30000 km parcourus, et ceci pour 15 jours de mission. Si on connaissait tous les chiffres de ces dépenses on pourrait comparer avec notre besoin et se demander de combien d'euros l'administration devrait disposer pour effectuer la rénovation du cantonnement de la CRS 59, désuet, bruyant et inadapté qu'on a occupé en partageant à deux, dans une modeste intimité, une chambre aux normes administratives dépassées. Mais au fait, si les technocrates de la DZ se faisaient les invités de quelques nuits, ils pourraient constater !!!

Christian MERCHAT
*Délégué CRS 56 Montpellier
mai 2008*

VIOLENCES URBAINES... RETABLISSEMENT DE L'ORDRE PUBLIC, POLICIERS BLESSES !

Les effectifs des Compagnies Républicaines de Sécurité ont été sollicités lors des différentes violences urbaines de 2007 et 2008.

Au-delà des différentes missions planifiées qui leurs ont été confiées par la DC-CRS, des engagements en maintien de l'ordre particulièrement dur ou la plupart des policiers exposés ont été blessés ont mis en avant le professionnalisme des personnels.

La FPIP rappelle l'indispensable amélioration des conditions de rémunération des Policiers en fonction dans ces unités. L'application directe de la reconnaissance pour services rendus !

RAPPEL DE NOS REVENDICATIONS SPECIFIQUES AUX CRS

Revalorisation : d'un taux moyen à Paris 56 euros par jour, en province de 44,80 euros par jour.

Révision de l'attribution : Au lieu de 12 hommes déplacés le même jour plus de 12 heures, hors circonscription. Attribuer l'IJAT dès que 2 Policiers sont déplacés et qu'ils exercent leur fonction plus de 7h48 DMJ dans les mêmes conditions indiquées supra.

Bonifications de points retraite pour déplacement en Corse et Outre mer (alignement Police-Gendarmerie),

Reconnaissance de la pénibilité du métier en attribuant une prime annuelle de 30% du salaire mensuel.

Augmentation des effectifs motocyclistes, MNS, sections Montagnes !

M.N.S. INDISPENSABLES !

Alors que depuis des lustres nos collègues ont fait leurs preuves, tant en matière de sécurisation des plages en période estivale que dans leur mission quotidienne le reste de l'année, l'administration reconnaît leur professionnalisme en les..... supprimant.

Avec ceux des sections montagnes, ces collègues contribuent hautement à donner une bonne image de notre corps et perpétuent le sentiment de confiance que nos concitoyens ne nourrissent pas forcément tous les jours à notre endroit.

Cette disparition annoncée rompt un lien important entre les usagers et nous. A force de vouloir économiser n'importe comment, on en finit par supprimer l'essence même de notre profession, une notion qui tend à disparaître, être au service du public.

Jean Claude RODRIGUEZ
Secrétaire Régional C.R.S
Zone sud ouest
juin 2008

QUESTION AVENIR

Le manque d'affectation, l'absence totale d'arrivée de personnels dans le cadre du mouvement général dans les CRS, sont les causes de la baisse des effectifs. Le besoin de personnel pour la création des UTQ et CSI, l'orientation fixée par la CMPP et la RGPP sont également des éléments inquiétants pour le maintien en activité de toutes les unités.

Seuls les Policiers des C.R.S peuvent s'adapter et assurer les diverses missions confiées sur le territoire national et outre-mer, forts de la formation générale et spécifique dont ils ont bénéficié.

Enfin les spécialités MNS, Montagnes et Motocyclistes doivent être maintenues dans leurs missions respectives !

Leur vocation de force mobile confère aux CRS le statut inaliénable de réserve générale de la Police Nationale.

**LA FPIP DEMANDE L'AFFECTION
DE PERSONNELS EN CRS DES LA SORTIE
DES ECOLES DE LA POLICE NATIONALE !**

POUR VOUS DEFENDRE FEDEREZ-VOUS

DROITS, DEVOIRS, DEONTOLOGIE,
NECESSITES DE SERVICE,
BLESSURES EN SERVICE,
REGLEMENTATION
AVANCEMENTS
MUTATION
DISCIPLINE
LOGEMENTS
LA FAMILLE

J'ADHERE

**LE METIER ...LA POLICE
LE SYNDICAT...LA F P I P**

ASSISTANCE DANS LE SERVICE
ASSISTANCE JURIDIQUE
RESSOURCES HUMAINES
DEFENSE DU PERSONNEL
REVENDEICATIONS NATIONALE
DEFENSE DE L'INSTITUTION POLICE

La FPIP a toujours été à vos côtés. Les années 80 par exemple lors des nombreux maintiens de l'ordre entraînant de nombreux blessés dans les rangs des CRS, mais aussi lors des refus de cantonnements quand l'administration accueillait dans des locaux insalubres ou non adaptés au logement plus de 100 collègues déplacés qui venaient assurer diverses missions...

**Il n'a jamais de petits ou de grands combats pour la défense des intérêts individuels ou collectifs !
Il y a seulement l'action syndicale juste et nécessaire pour faire avancer nos intérêts.**

DES POLICIERS AU SERVICE DES POLICIERS

Antenne BN, 59 rue Vaucouleur, 33800 Bordeaux T : 0556818868, Fax 0556330838, E-mails : sn-prov-fpip@orange.fr

RECHERCHE DE LOGEMENT

Les difficultés liées à la recherche d'un logement pour s'installer lors d'une affectation ou d'un évènement familial sont d'actualités, cela nécessite de la persévérance et de la chance !

La FPIP consciente de ces problèmes, a cherché un moyen de vous aider dans ces démarches personnelles, mais aussi au regard de vos différentes affectations sur le plan professionnel.

Dans le cadre d'un partenariat nous vous proposons à la location une gamme de logements sécurisés, confortables, avec parking, piscine et parfois cours de tennis, sur les différents SGAP (à l'exception de Metz), en vous proposant 251 sites résidentiels recensés à ce jour.

Les prix : du T1 au T4 sont de 370 euros à 800 euros environs par mois, (pour 2008).
Les adhérents de la FPIP bénéficient d'un accueil particulier avec une remise sur la caution.

Pour vous renseigner contactez le bureau national ou les sièges régionaux de la Fédération.
01.44.92.78.50

>> Votre métier vous intéresse ?
Réagissez sur le forum :

<http://fpip.forumactif.com>

BULLETIN d'ADHESION / RENOUELEMENT*

**Rayer la mention inutile*

Carte N° : Grade syndical :

Nom : **Prénom** :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél. dom. : Port. :

Adresse courriel :@.....

Grade : **Matricule** :

Echelon : Date grade ou échelon :/...../.....
 Direction : Service :

Adresse service :
 Code postal : Ville :

SGAP : Direction zonale CRS :

Tél service : Poste :

Date entrée dans la police :/...../..... **Date adhésion FPIP** :/...../.....

Fait à, le/...../.....

Signature :

Nota : Loi de finances 2005 : déduction fiscale de 66% de la cotisation syndicale.

<p>La FPIP milite Pour une IV° Fonction publique</p> <p>SIPM : Gardien.....40 € Gradé.....45 € Directeur..... 60 €</p>	<p>TARIFS des COTISATIONS 2008</p> <p><i>Cadet</i> : 5 € <i>ADS</i> : 20 € <i>Elève</i> : 25 € <i>Stagiaire</i> : 35 € <i>Gardien de la paix</i> : 60 € <i>Brigadier</i> : 65 € <i>Brigadier-Chef</i> : 70 € <i>Brigadier-Major</i> : 75 € <i>Lieutenant</i> : 75 € <i>Capitaine</i> : 80 € <i>Commandant</i> : 90 € <i>Commissaire</i> : 100 € <i>Ouvrier d'Etat</i> : 35 € <i>Agent administratif</i> : 35 € <i>Adjoint administratif</i> : 40 € <i>Secrétaire Administratif</i> : 60 € <i>Attaché de police</i> : 95 € <i>Retraité</i> : 30 €</p>
---	--